

«Aux Etats-Unis, la laïcité protège les religions de l'Etat»

Robert Lafayette est professeur émérite à l'Université de Louisiane à Bâton Rouge. Il explique comment fonctionne son pays en matière de religion.

L'Actualité. – Peut-on parler de laïcité à l'américaine ? Et quelle en est la spécificité ?

Robert Lafayette. – Oui. Pournous, la laïcité signifie surtout la liberté d'expression en n'importe quelle religion. Dans notre constitution, nous n'avons pas vraiment ce que l'on appelle une séparation des Eglises et de l'Etat, mais nous n'avons pas non plus de religion officielle et le premier amendement stipule que n'importe quelle religion peut être exprimée. Aussi, aux Etats-Unis, les religions sont très fortes. Au fond, notre spécificité est de permettre quoi que ce soit à la religion. Pour résumer, si en France la laïcité protège l'Etat des religions, aux Etats-Unis, la laïcité protège les religions de l'Etat.

On a vraiment l'impression qu'aux Etats-Unis, la politique n'est pas du tout neutre en matière de religion. Peut-on parler d'une religion dominante ?

Récemment, Georges W. Bush a fait preuve d'une certaine neutralité, puisqu'il n'a pas souhaité «Merry Christmas» à ses administrés mais «Happy Holidays» : il a donc choisi, ou plutôt on a choisi pour lui, de ne pas évoquer la dimension christique de Noël, afin de faire plaisir à toutes les communautés de croyants (juifs, hindous, musulmans, etc.). Bien sûr, ceci reste anecdotique mais cela marque néanmoins un changement. En France, si vous croyez qu'aux Etats-Unis il existe une religion dominante, à savoir le christianisme fondamentaliste, c'est parce que les médias font tout pour donner cette image de notre pays. C'est aussi, il est vrai, parce que cette religion est celle qui se développe le plus. Reste que néanmoins les chrétiens fondamentalistes savent très bien se servir des supports de communication : c'est cette religion que l'on voit tout le temps à la télévision. Le dimanche matin, il est en effet difficile de trouver une chaîne où l'on n'est pas en train de prêcher. Et sur la scène il y a un monsieur, que l'on dit pasteur, qui est surtout en général une très bonne vedette qui sait faire marcher la foule et à

qui on donne beaucoup d'argent. Au fond, c'est surtout du «business». Mais le christianisme fondamentaliste n'est pas la vraie religion dominante puisque la plus pratiquée reste le protestantisme qui se divise en une vingtaine de religions (méthodistes, papistes, évangéliques, etc.).

Peut-on qualifier l'enseignement public de laïc ?

Oui. Le fait religieux n'est pas du tout enseigné dans les écoles publiques. C'est pourquoi les gens de «l'intelligent design» (ou créationnisme) voudraient bien insérer la religion à l'école pour que ne soit plus abordée notamment la théorie de l'évolution. Cependant, le 20 décembre 2005, à Dover en Pennsylvanie, suite à la plainte de huit familles, un juge fédéral a reconnu que «l'intelligent design» était une religion et devait par conséquent être exclu des programmes scolaires des écoles publiques, conformément au premier amendement des Etats-Unis. Certes, cette décision ne s'applique que dans le cadre de la commission scolaire de Dover, mais elle pourrait faire jurisprudence.

Et l'enseignement privé ?

Toutes les écoles privées sont hors contrat, contrairement à la France. C'est-à-dire que chaque Etat a ses standards, sa pédagogie. On peut faire vraiment n'im-

porte quoi dans le privé, les élèves n'y passent pas les mêmes examens que dans le public, bien qu'aujourd'hui le gouvernement fédéral l'exige à partir du CP et jusqu'au lycée. Il y a aussi au moins trois heures par semaine de religion. La droite entreprend de se servir de l'enseignement privé pour introduire la religion dans la vie des gens.

L'athéisme aux Etats-Unis ?

Il existe mais il n'est pas énormément organisé. Ce n'est pas comme en France, où vous avez aussi cette notion d'anticléricisme. L'anticléricisme n'existe pas aux Etats-Unis. En France, la laïcité est issue du catholicisme, puisque auparavant les prêtres enseignaient à l'école. Or cela n'a jamais été ainsi aux Etats-Unis. Au contraire, les premiers migrants installés aux Etats-Unis venaient chercher la liberté de croire en leur religion.



Claude Pauquet

JOURNÉES D'ÉTUDES

L'Espace Mendès France a organisé, avec de nombreux partenaires, deux journées d'études sur le thème «La laïcité, une idée nouvelle ?» les 14 et 15 décembre 2005. Outre Jean Baubérot, Ahmed Djebbar, Robert Lafayette et Henri Pena-Ruiz, neuf autres intervenants étaient invités : Laurence Cornu, Dominique Breillat, Michel Bourdeau, Florence Rochefort, Pierre Tournemire, Dominique Borne, Dominique Ottavi, Françoise Olivier-Utard, Serge Pouts-Lajus.

EXPOSITION

Le CRDP de Poitiers présente jusqu'au 10 février une exposition sur l'histoire de la laïcité conçue par Jacques Bouquet. Cet historien est l'auteur de 1905, la séparation de l'Eglise et de l'Etat dans le diocèse de Poitiers, Geste éditions, 2005 (entretien dans L'Actualité n° 67).

Entretien **Aline Chambras**

Menaces sur la laïcité

Auteur de *Qu'est-ce que la laïcité*, Henri Pena-Ruiz, maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et professeur de philosophie en khâgne au lycée Fénélon à Paris, estime que la laïcité en France doit se protéger des communautarismes et du cléricanisme, si elle veut tendre à son idéal.

L'Actualité. – Quels sont les enjeux aujourd'hui pour la laïcité à la française ?
Henri Pena-Ruiz. – Nous vivons dans un pays de grands flux migratoires où la diversité des populations impose encore plus le cadre laïque qu'en 1905. L'enjeu est considérable : il concerne l'intégration de ces populations venues d'ailleurs. Bien sûr, il ne s'agit pas de nier l'histoire et la géographie particulières de la France, où il y a une sédimentation culturelle, des repères dans le calendrier, dans les usages. Il n'est pas question de gommer cela, ni de

réécrire le calendrier, ni de détruire les églises, mais plutôt de dire : certes, nous avons une histoire, mais désormais cette histoire nous la mettons à distance pour qu'elle ne dicte plus la loi. Celle-ci s'émancipe de toute tradition particulière afin de s'élever à l'universel. L'histoire n'est pas le code. Le code, c'est le mouvement d'émancipation des hommes pour refonder leur vivre ensemble sur des lois qui leur sont vraiment communes.

Quelles avancées la laïcité a-t-elle permises ?

La laïcisation du droit commun a profité à tous ceux qui étaient victimes de discriminations, notamment les femmes. L'interruption volontaire de grossesse, l'accès à la contraception, la disparition de la notion machiste de chef de famille sont des conquêtes authentiques à rebours d'une certaine tradition religieuse. L'idéal de laïcité

a favorisé également des avancées comme la dépenalisation de l'homosexualité ou l'apparition d'autres formes de relations interhumaines (le Pacs, l'union libre).

Quel est le défi de la laïcité ?

Le défi est à la fois philosophique et social : il s'agit d'obtenir l'égalité des droits y compris l'égalité des droits entre croyants, athées et agnostiques. Les écoles privées religieuses sont financées sur fonds publics, depuis la loi Debré de décembre 1959. Cela veut dire que les athées sont obligés de financer la diffusion de la foi. Imaginerait-on l'inverse ? Il ne faut surtout pas communautariser l'argent public.



Claude Piquet

Le modèle républicain laïc est-il menacé ?

Il est menacé par le communautarisme et le cléricanisme. Le communautarisme, c'est-à-dire la volonté de faire prévaloir la loi particulière du groupe sur la loi universelle de la *res publica*, n'est pas acceptable. Le cléricanisme est aussi une menace. Je pense aux pressions que le Vatican a exercées sur les institutions européennes pour qu'il y ait une mention préférentielle de la religion dans le traité constitutionnel. Ceux qui, aujourd'hui, veulent «toi-letter» la laïcité à la française aspirent en réalité à ce qu'elle se vide de son sens.

Livres d'Henri Pena-Ruiz : *Qu'est-ce que la laïcité ?*, Folio, 2005. *Histoire de la laïcité, genèse d'un idéal*, Découvertes Gallimard, 2005. *Dieu et Marianne. Philosophie de la laïcité*, Puf, 2005.



Jean-Luc Moulène,
Le Monde,
Le Louvre :
 Figurine
 d'exécution.
 Moyen-Empire,
 vers 2033-1786,
 ou deuxième
 période
 intermédiaire,
 vers 1786-1540.
 Département
 des antiquités
 égyptiennes.

Jean-Luc Moulène